

VILLE DE RONCQ
BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2022

NOTE DE PRESENTATION

Le Budget supplémentaire que nous vous présentons ce soir fait suite au vote du budget primitif 2022 voté en janvier dernier.

Ce budget supplémentaire vise principalement :

- A reprendre les crédits d'investissement en dépenses et en recettes engagés au 31/12/2021 (appelés plus communément Restes à Réaliser)
- A affecter les résultats de l'exercice 2021
- A procéder à des ajustements de crédits, tant en recettes qu'en dépenses, en sections de Fonctionnement et d'Investissement.

I – SECTION DE FONCTIONNEMENT

Celle-ci est équilibrée à hauteur de **1 787 011,72 €**.

a) Recettes

- Affectation du résultat R002 :+ **1 662 795,72 €**
- Chapitre 013 : Augmentation des atténuations de charges**7 500 €**
 - Remboursement du versement de la prime inflation + 7 500 €
- Chapitre 73 : Augmentation du produit de la fiscalité**166 223 €**
 - Impôts directs + 80 000 €
 - Rôles supplémentaires + 5 012 €
 - Dotation de solidarité communautaire + 3 000 €
 - Versement de la part CVE auparavant effectué par la commune d'Halluin transféré à la MEL (transfert du chapitre 74 au chapitre 73) + 78 211 €
- Chapitre 74 : Diminution des dotations et participations - **80 993 €**
 - Annulation du versement de la part CVE d'Halluin (reporté au chapitre 73) - 78 000 €
 - Allocations compensatrices versées par l'Etat + 16 000 €
 - Dotation forfaitaire – 4 146 €
 - Dotation nationale de péréquation + 8 853 €
 - Subvention Culture aux fenêtres – Département + 3 000 €
 - Modification de l'imputation location salle de sports – 26 700 €
- Chapitre 75 : Augmentation des autres produits de gestion courante + **26 700 €**
 - Modification de l'imputation location salle de sports + 26 700 €
- Chapitre 77 : Augmentation des recettes exceptionnelles..... + **4 500 €**
 - Versement prime CEE + 4 500 €

- Chapitre 042 : Opération d'ordre sur amortissement 2020 + 286 €

b) Dépenses

- 1) Chapitre 011 : Charges à caractère général+ 572 954,47 €
 - Dégâts du à la tempête (arbres, éclairage public...) + 150 000 €
 - Augmentation du coût de l'énergie + 166 000 €
 - Assurance par rapport aux travaux + 150 000 €
 - Divers ajustements + 107 000 €
- 2) Chapitre 014 : Diminution des atténuations de recettes – 10 211,78 €
 - Ajustement de la pénalité Loi SRU – Notification +/- 89 K€
- 3) Chapitre 65 : Diminution des autres charges de gestion courante..... – 735 €
 - Non-valeur demandée par la Comptable + 855 €
 - Divers ajustements - 1 600 €
- 4) Chapitre 022 : Dépenses imprévues+ 990 000 €
Soit au total 1 110 000 € pour l'année 2022
- 5) Chapitre 023 : Virement à la section d'investissement..... + 235 004,03 €
Ce qui porte l'autofinancement prévisionnel pour 2022 à 1 535 004,03 €

II – SECTION D'INVESTISSEMENT

Celle-ci est équilibrée à hauteur de 3 526 409,91 €

a) Recettes

Pour mémoire, l'excédent de fonctionnement de 2021 s'élève à **2 662 795,72 €**.

Comme nous l'avons vu précédemment, nous avons conservé une partie de cet excédent soit **1 662 795,72 €** en recettes de fonctionnement.

Le solde affecté en recettes d'investissement s'élève donc à **1 000 000 €** permettant de fait de **supprimer** l'emprunt d'équilibre de **600 000 €** inscrit lors du vote du BP 2022.

A cette recette, il convient de rajouter :

- Les RAR de l'année N-1 pour un montant de **298 268 €** (dont 292 268 € de subvention et 6 000 € de cession)
- Reprise de l'excédent de financement de l'année N-1 soit **2 593 137,88 €**
- Virement de la section de fonctionnement soit **235 004,03 €**

Ces ajustements vont permettre de financer nos investissements 2022 sans recours à l'emprunt.

b) Dépenses

Le budget primitif 2022 avait prévu des crédits totaux pour les dépenses d'équipement pour un montant de **4 110 000 €**. Des ajustements ont été opérés pour le vote de ce budget supplémentaire pour un montant total de **3 526 409,91 €** dont :

Chapitre 20 : Immobilisations incorporelles..... + **214 279,35 €**

- Etudes de l'éco quartier du centre : - 35 000 €
- Etudes salle Boério : - 13 000 €
- Etudes JAB : + 3 000 €
- Etudes zone entrée Source – CTM – Piscine : + 40 000 €
- Etudes piscine familiale : + 200 000 €
- Enveloppe prévisionnelle pour les études : + 13 000 €
- Enveloppe pour les frais d'insertion (publicité) : + 4 200 €
- Licences informatiques : + 2 000 €

Chapitre 204 : Subventions d'équipement versées.....+ **1 180,00 €**

- Ajustement de l'enveloppe prévisionnelle des subventions versées dans le cadre de la mutualisation des repas avec Tourcoing + 1 180 €

Chapitre 21 : Immobilisations corporelles..... + **354 907,97 €**

- Terrain synthétique du Blanc Four + 45 000 €
- Passage en LED de l'éclairage public + 150 000 €
- Ajustement des crédits pour divers travaux dans les bâtiments, aménagements de terrains, équipements et matériels divers + 160 000 €

Chapitre 23 : Immobilisations en cours..... + **388 556,25 €**

- Travaux salle Jules Gilles + 304 000 €
- Travaux Centre musical + 80 000 €
- Travaux parking hôtel de ville + 5 000 €

Chapitre 020 : Dépenses imprévues..... + **300 000,00 €**

- Soit une enveloppe totale de 350 000 € pour l'exercice 2022

Chapitre 040 : Opération d'ordre sur amortissement 2020 + **286,00 €**

RAR : Les restes à réaliser 2021 reportés en 2022 + **2 267 200,34 €**